

Arrivée de la 4G à Tiffaugès



Vous avez peut-être déjà remarqué qu'une antenne de grande taille a été installée près du terrain de football. Celle-ci nous permettra d'ici quelques semaines de recevoir la 4G sur nos appareils mobiles.

Mais cette excellente nouvelle peut potentiellement créer quelques désagréments : l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences, établissement public de l'État), nous informe que les fréquences utilisées sont adjacentes à celles de

la TNT. Il est donc potentiellement possible que l'utilisation de la 4G perturbe légèrement la réception de la TNT.

Un mécanisme de recueil des plaintes a été mis en place par l'ANFR -- en cas de dysfonctionnements vous pourrez contacter la plate-forme **assistance.recevoirlatnt.fr** ou appeler le numéro non surtaxé **0 970 818 818**.

Sécurité routière

Nous vous rappelons que la sécurité, en particulier des cyclistes et des enfants, est l'affaire de tous :

- les parents à tout moment **surveillent** leurs enfants s'ils font du vélo sur la chaussée
- les conducteurs respectent les vitesses autorisées, roulent à une vitesse raisonnable, et **regardent constamment la chaussée**
- les piétons circulent sur les trottoirs, les vélos et les voitures sur la chaussée et **tous respectent le code de la route**
- les voitures stationnées doivent laisser une **place suffisante pour la circulation des piétons sur les trottoirs** ou les bas-côtés.



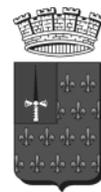
Ville de Tiffaugès

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffaugès – téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31

Courriel : contact@tiffauges.fr – site Internet : www.tiffauges.fr

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 15, mercredi de 14 à 15 H

Permanence des élus : samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.



Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffaugès – novembre 2018

Projet de l'usine Albert

la réflexion sur le devenir de l'Usine Albert est en cours depuis la début du mandat. Les études structurelles ont démontré que certaines parties de ce bâtiment sont réutilisables.

Nous avons donc fait le choix d'une démolition partielle, et de la réhabilitation d'une surface de 400 m² sur un seul niveau.

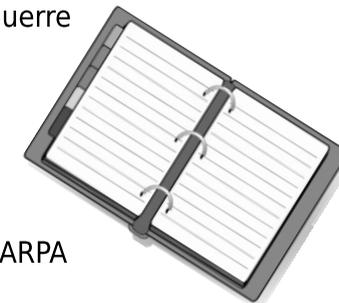
Il fallait, pour bénéficier des aides de l'État, du Département et de la Région, que ce projet soit inscrit dans les contrats qui ont été signés en 2017. C'est pourquoi nous avons délibéré pour la construction d'un centre « culturel » qui comprend une bibliothèque et des salles de réunion.

Aujourd'hui, nous étudions une possibilité d'ouverture d'un magasin de proximité. Le projet tel qu'il est conçu permettra soit d'accueillir un commerce, soit d'aménager des salles répondant aux besoins des associations ou des familles, tout en laissant une place suffisante pour la bibliothèque.



Agenda

- 10 au 18 novembre : exposition sur la Grande Guerre
- 11 novembre à 9 heures : cérémonie au Monuments aux Morts
- 18 novembre 10 heures : Sainte-Barbe Intercommunale à Tiffaugès
- 18 novembre : loto École Notre-Dame
- 23 novembre 18 heures : lancement de la souscription pour l'église Saint-Nicolas
- 24 novembre : animation enfance famille à la MARPA
- 25 novembre 10 heures : troc aux plantes de la Sainte-Catherine, sous les halles
- 30 novembre, 1er et 2 décembre puis 7, 8 et 9 décembre : marché de Noël au Château de Tiffaugès
- 6 décembre : don du sang salle polyvalente



TIFFAUGES

Sous les Halles

C'est reparti...

DIMANCHE

25 novembre 2018



Jour de la Ste Catherine
De 10H à 12H30



Le but échanger des plantes,
mais aussi des astuces et idées
autour d'un café alors pensez
déjà à préparer boutures,
graines et autres

Pour donner, échanger,
partager, mais aussi
recevoir



École Notre-Dame

L'école Notre Dame accueille cette année 120 enfants de la petite section jusqu'au CM2. La rentrée 2018 est marquée par des effectifs en légère baisse, sont répartis en 5 classes.



Cette année, le projet de l'école est : « VOYAGE AUTOUR DU MONDE ». Les enfants ont travaillé sur le continent africain avec une matinée à confectionner des bricolages africains : les petits et les plus grands ont réalisé un travail parfois assez délicat.

Les CM1-CM2 ont un projet d'écriture "Le journal voyageur". Le but est de voyager de régions en régions, de pays en pays par voie postale. Chaque élève l'a envoyé à une connaissance qui habite le plus loin possible de chez lui. Le destinataire devra faire à nouveau voyager le journal vers une autre destination. Nous espérons le retour de tous les journaux voyageurs à la fin du mois de mai, et pouvoir "suivre" le trajet de chaque journal grâce à la page Facebook de l'école.



Dans la continuité de ce projet, les enfants partageront avec les autres classes, des temps de lecture, d'activités musicales, cinématographiques, voire plus au fur et à mesure de l'année. Les élèves ont vécu ou vivront d'autres temps forts :

- Ateliers ébénisterie pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : un projet pour aider à financer la prochaine classe découverte. Fabien GABARD vient

aider les enfants à confectionner des étoiles qui seront vendues sous les halles lors du marché de Noël à TIFFAUGES.

- Ateliers musique/chant avec Olivier GOUIN (Cté de Com.) : élèves de GS au CE1.
 - Ateliers danse avec Anne FOGLIA (Cté de Com.) : élèves du CE2 au CM2
 - Concert de Chante-mai pour les élèves de CM1 et CM2.
 - Un/des spectacle(s) proposé(s) ou sorties culturelles par la Communauté de Commune et/ou le Conseil Général .
 - Au 2ème trimestre, piscine à Mortagne pour les enfants de cycle 2 et cycle 3.
- L'année scolaire sera ponctuée par les fêtes de l'école (Loto, vente livres, marché de printemps, Kermesse).

Par l'intermédiaire de ces temps forts et en lien avec le travail journalier réalisé en classe, souhaitons que les enfants acquièrent de nouvelles connaissances, enrichissent leur réflexion, apprennent à se sentir responsables et à s'ouvrir au monde qui les entoure.



Les élèves de CM1 ont rempli leur devoir de citoyen et ont voté pour leurs représentants au CMEJ.

LOTO : dimanche 18 novembre
PORTES OUVERTES : vendredi 25 janvier de 18h à 20h.

Le LAEP (Lieu d'Accueil Parents-Enfants) Pirouette



Le LAEP est un espace convivial et ludique de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s), ou d'un adulte référent (mami, papy...)

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents autour d'activités d'éveil, de temps de lectures ou de jeux.

L'accueil se fait par Marie-Laure et Marie-Christine, formées à l'écoute et garantes des règles de vie spécifiques à ce lieu.

Le LAEP est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant. Il lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue de ce fait un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent, ce qui facilitera ensuite une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale pour les parents.

Le LAEP favorise également les échanges entre adultes. Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel.

Vous venez quand vous le souhaitez et vous restez le temps que vous désirez. Pendant la durée de l'accueil, l'enfant est sous la responsabilité de son parent ou de l'adulte référent qui l'accompagne.

Trois lieux d'accueil sont mis à votre disposition sur le Pays de Mortagne :

- La Gaubretière - Espace Boutons d'Or les lundis et les vendredis de 9h15 à 12h.
- Saint-Laurent-sur-Sèvre - Centre péri-scolaire (12 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny) tous les jeudis de 9h15 à 12h.
- Mortagne-sur-Sèvre - Chapi-Chapo au Centre Municipal (derrière la poste) tous les mardis de 9h15 à 12h.

Une cotisation de 15€/an, en soutien à l'association, est demandée mais n'a pas de caractère obligatoire.

Pour plus d'infos : 06 12 03 24 61.

Page Facebook LAEP PIROUILLE
lapirouette.admr85@laposte.net

A bientôt avec vos enfants, l'équipe Pirouette.

22



Ville de
Tiffauges

Tous les Tiffaugais intéressés par la sauvegarde de notre patrimoine sont invités à la réunion de lancement de la souscription le 23 novembre à 18 heures à la Mairie.



Intérieur de l'ancienne église Saint-Nicolas

Ancienne église Saint-Nicolas
de TIFFAUGES

LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION
Le vendredi 23 novembre à 18 heures
à la mairie de Tiffauges

SIGNATURE DE LA CONVENTION

La commune de Tiffauges et la Délégation de la Vendée de la Fondation du patrimoine signent une convention de souscription afin de récolter des dons pour la restauration de l'ancienne église Saint-Nicolas de Tiffauges.

Présentation de la Fondation du patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

L'ancienne église Saint-Nicolas de Tiffauges

Nichée sur son éperon rocheux depuis le XI^e siècle, elle surveille la vallée de la Crème et fait face à la forteresse médiévale de Tiffauges. L'église, appartenant à la commune, fait face au célèbre château de Barbe-Bleue, propriété du Département, qui accueille plus de 100 000 visiteurs par an. Les événements qui se tiendront à l'église pourront donc bénéficier de cet important potentiel.



FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation de la Vendée

110 rue de Frémur
49000 ANGERS

02 41 39 48 98
email : vendee@fondation-patrimoine.org

Au revoir à nos élus du CMEJ !

Nous tenons à remercier chaleureusement nos 4 élus pour leur engagement et leur implication et sommes persuadés que cette expérience va participer à la construction de leur engagement citoyen !

« J'ai été élu il y a trois ans. Pendant ces trois ans, il y a eu beaucoup de réussites, comme le skate park : le graff, la haie, les lisses-bois et le module. J'ai trouvé que la première année a été longue parce qu'on a réalisé qu'un seul projet. J'ai appris que pour réaliser un projet il faut du temps. » Marcelin Sénéchal



« Grâce au Conseil Municipal, j'ai découvert la Ville et des enfants que je ne connaissais pas. J'ai bien aimé ces 3 années car on a cherché à mettre des projets en places (ex : bancs) avec un regard jeune. Pour moi, en tant que jeune, j'ai apprécié de pouvoir rendre hommage aux anciens combattants le 11 novembre et le 8 mai. Je tiens à remercier le Conseil Municipal de m'avoir bien accueillie au sein du Conseil et de la commune ». Jenna Hoffer-Baron

« Ce que j'ai bien aimé, c'est que quand on parlait d'un projet, il se faisait très souvent et que les adultes nous écoutaient. Ce qu'il serait à améliorer, c'est les horaires de réunion. Ça m'a apporté beaucoup de choses, j'ai su comment fonctionnaient les réunions et aussi comment fonctionnait la mairie. J'ai vraiment beaucoup aimé faire partie du CMEJ ». Aglaë Touzeau-Soullard

« Le CMEJ m'a appris à travailler en groupe pour la commune. J'ai apprécié les projets du skate park, le banc en palette, la récolte de fournitures pour l'école de Koukouézo et déçu du refus d'une association de monter un projet avec nous. Et c'est important d'être sérieux pendant les conseils et ce n'est pas facile. Je remercie les élus du Conseil municipal ». Kérian Gouriou

Bienvenue à nos nouveaux élus du CMEJ !



Le 12 octobre 2018, 16 élèves de l'école JY Cousteau et 12 élèves de l'école Notre-Dame sont venus dans la grande salle du Conseil pour élire leurs représentants au Conseil Municipal des enfants et des jeunes. Après une présentation du Conseil en classe par les élus et une campagne électorale ; 7 enfants des classes de CM1 s'étaient portés candidats aux élections et nous tenons à féliciter TOUS les candidats qui ont osé s'engager !

Dans un silence d'or et une émotion palpable, 4 ont été élus pour 3 ans : **Romane Fortin, Logan Bang-Nyam, Léo Genais et Sacha Rouleau.**

.../...



Les mercredis du château des loisirs 2018/2019

L'objectif du château des loisirs pour cette année est de faire découvrir aux enfants de manière ludique leur environnement :

- Aller au contact des associations, artisans, commerçants...
- Faire venir des Intervenants divers et variés.

Période de septembre/octobre 2018

« Découvrir notre commune AUTREMENT »

Avec comme animations : **Visite du château de Tiffauges** (décors, coulisses, préparation d'un spectacle ...) Merci à Dame Bertille et toute l'équipe du château de Tiffauges pour cette visite.



Balade dans Tiffauges sur les traces du chevalier ou comment découvrir des **endroits insolites dans Tiffauges**. (Un grand merci à Gérard Foulonneau pour cette matinée riche en échanges).

Visite de la Caserne des Pompiers de Tiffauges....

Les enfants en admiration

(Merci au Lieutenant Kevin Brin et son équipe)

- Découverte de la caserne
- Questions sur le métier de pompier.
- Tour en camion + essai de la tenue de pompier...
- Démonstration de la lance

Les enfants ont même assisté à un vrai départ des pompiers pendant notre visite (impressionnant!)



Le château des loisirs peut accueillir vos enfants toute l'année.
Renseignements auprès de Laurence au 02 51 65 75 20

Appel aux bénévoles

« Le château des loisirs c'est aussi et surtout des parents bénévoles qui gèrent l'association ».

Nous avons besoins de vous PARENTS pour faire partie de notre association. Sans vous, le château des loisirs ne pourra plus continuer son activité...

Nous tirons la sonnette d'alarme !!

Venez nous rejoindre pour participer activement à la vie du centre et donner vos idées pour l'accueil de tous les enfants. Quelques réunions dans l'année pour vos enfants !! N'hésitez plus, franchissez le pas.... Rejoignez nous pour une belle aventure.

L'équipe des parents bénévoles du château des loisirs

Contact : 02 51 65 75 20 ou par mail lechateaudesloisirs@orange.fr

TIFFAUGES

Il y a 100 ans...

...la Grande Guerre

Le 11 novembre

Exposition

Documents pédagogiques et photos souvenir

10h à 18h à la salle polyvalente de Tiffauges

Conférence « Le journal de Firmin »

17 h à la salle polyvalente -ouvert au public-

Souvenir et Messe commémorative

Avec la participation des jeunes et des enfants

9h au monument aux morts de Tiffauges puis

10h à l'église des Landes Génusson

À partir du 15 octobre

Exposition en continu « La première guerre mondiale »

Panneaux pédagogiques

Sur le sentier découverte du Chevalier (départ de la MARPA), Tiffauges

Du 12 au 18 novembre

Exposition

Documents pédagogiques et photos souvenir

10h à 18h à la MARPA de Tiffauges

Ne pas jeter sur la voie publique

Ville de
Tiffauges

Avec la participation des établissements scolaires, des Amis du vieux TIFFAUGES et des anciens combattants.

Bienvenue à nos nouveaux élus du CMEJ ! (suite)

Ces quatre nouveaux élus vont retrouver leurs 8 camarades élus de CM2 et 6ème.

Ils vont pouvoir prendre connaissance des projets réalisés (charte de vie, randonnée nettoyage, réalisation d'un plan de sécurisation de la Grande Rue) et des projets en cours (réaménagement du skate park, Animation intergénérationnelle le 24 novembre) et présenter leurs nouvelles idées afin de construire ensemble et avec l'aide du conseil municipal adulte, des projets en lien avec leurs préoccupations d'enfants. (voir projet CMEJ Tiffauges sur le site Internet).

Ce groupe d'enfants motivé et engagé nous invite à nous mettre rapidement au travail.

C'est pourquoi, la première réunion du CMEJ aura lieu le vendredi 9 novembre de 17h30 à 19h à la mairie.

Pour la commission Enfance Jeunesse Ecoles
Magali Josse et Chrystèle Tropée

Transport solidaire

Le service « Transport solidaire » du CCAS serait heureux d'accueillir de nouveaux chauffeurs bénévoles pour assurer sa prestation au mieux.



Si vous avez envie de prendre part à ce service utile en particulier pour nos aînés, il vous suffit de vous faire connaître en Mairie.



Avis aux associations : pour vos concours de belote, **les tapis de cartes ont été déposés au CGM.**

AG du Club de l'Amitié

Notez d'ores et déjà la date : le **17 janvier 2019** dès 9h30 à la salle polyvalente, des animations sont proposées toute la journée.
Apéritif et repas gratuit à 12 h
AG/paiement des cotisations à 14 h
Chansons et danses à 15 h
Galette des rois à 17 h

Inscriptions obligatoires à déposer dans la boîte aux lettres du Club (ancienne Mairie)

Protégez-vous des arnaques !



Le 7 novembre, le lieutenant Arnaud Bourreau de la Gendarmerie de Mortagne est venu faire une présentation à plus de 20 aînés Teiphaliens sur l'important sujet de la sécurité. Le public a ensuite pu poser des questions au lieutenant Bourreau, et repartir plus rassuré après un après-midi passé dans une très bonne ambiance. Parmi les sujets évoqués :

- N'ouvrez jamais directement la porte : judas, entrebâilleur, regardez par la fenêtre
- Ne mentionnez pas votre prénom, ni de mention « veuf - veuve - madame - mademoiselle » sur votre boîte aux lettres et porte-clés
- Exigez de voir une carte professionnelle
 - sans carte, n'ouvrez pas
 - vérifiez la présence d'un véhicule
 - en cas de doute : ne laissez entrer personne
 - et prévenez la gendarmerie
- Placez vos objets de valeur, moyens de paiement etc. en lieu sûr et éloignés des fenêtres. Les piles de linge sont les cachettes les plus connues
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches, notez toutes leurs références et conservez vos factures.
- Ne divulguez pas la cachette de vos bijoux, de votre argent ou objet de valeur, même à un gendarme ou policier
- Ne remettez jamais de l'argent ou des objets de valeur à des personnes que vous ne connaissez pas
- Vente à domicile :
 - Ne cédez pas aux insistances, ne signez pas à la hâte
 - Si vous laissez entrer un visiteur, ne le laissez pas sans surveillance
 - Refermez la porte à clé afin d'éviter qu'un complice ne pénètre à son tour dans la maison
 - Sollicitez la présence d'un voisin
 - Ne faites entrer chez vous que les artisans que vous avez sollicités personnellement
 - Le démarcheur doit toujours vous remettre un contrat écrit
 - Tous les exemplaires doivent être signés et datés par le client
 - Vous disposez d'un délai de 14 jours pour vous rétracter
 - Vous ne devez jamais accepter la réalisation des travaux ou prestations de service avant la fin du délai de 14 jours
 - Vous ne devez rien payer tant que le délai de rétractation n'est pas écoulé
 - Assurez vous toujours que le contrat n'est pas antidaté



L'emploi solidaire à votre porte

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire depuis plus de 25 ans, Novaliss intervient sur 29 communes des Pays des Herbiers, de Pouzauges et de Mortagne sur Sèvre.

Novaliss vous accompagne vers l'emploi...

Vous recherchez un emploi ? Vous avez besoin de vous réorienter professionnellement ? Vous souhaitez un complément d'heures ?

Pour vous, Novaliss met tout en œuvre :

- Une réunion d'informations et un rendez-vous individuel,
- Des propositions de missions de travail dans différents secteurs d'activités,
- Un accompagnement professionnel,
- Un suivi adapté à votre situation.

Vous êtes intéressé, contactez-nous.

Vous, particulier ou professionnel du territoire, devenez acteur de l'emploi solidaire...

Un salarié absent ? Un surcroît d'activité ?
Un besoin temporaire ?
Après étude de votre demande, nous vous proposons un salarié résidant sur votre territoire.
Une gestion administrative simplifiée :

- Rédaction du contrat de travail,
- Déclaration URSSAF,
- Edition du bulletin de salaire,
- Etc.

De votre côté, c'est simple : vous recevez une facture mensuelle reprenant les heures effectuées.*

* Sous certaines conditions, en employant une personne à votre domicile, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 % (dans la limite d'un plafond) ou d'un crédit d'impôt.

Novaliss en quelques chiffres...

- 300 salariés accompagnés
- 40 postes en équivalents temps plein
- Un chiffre d'affaires de plus d'1 million d'euros

HORAIRES D'OUVERTURES :

Du lundi au vendredi 9h-12h30
Le mardi et le vendredi 13h30-17h
A Mortagne, le mardi 14h-17h

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :

Du lundi au vendredi : 9h-12h30
Lundi, mardi, mercredi : 13h30-17h30
Vendredi : 13h30-17h

Fermé le jeudi après-midi

Tél : 02.51.67.05.56
www.novaliss.fr

SIÈGE SOCIAL

6 rue des Arts - 85500 LES HERBIERS

ANTENNE

12 rue du Vieux Château - 85700 POUZAUGES

PERMANENCE

Av. des Madeleines - 85290 MORTAGNE sur SEVRE

Pour un emploi ou un complément d'heures, nous recherchons actuellement...

- Des agents d'accueil déchetterie
- Des assistants(es) animateur - animatrice
- Des agents de restauration collective
- Des employés de ménage pour des particuliers et des entreprises
- ...

Retrouvez toutes nos annonces sur notre site internet : www.novaliss.fr ou sur notre page facebook (@novalissemploi)



Don du sang

Le 6 décembre à la salle polyvalente de 15h30 à 19h



CONSEIL MUNICIPAL du 25 octobre 2018 (suite)

3) La compétence optionnelle « **Eau** » à compter du 1er janvier 2018 .
Concrètement, cette compétence est exercée par Vendée-Eau.

4) La compétence optionnelle « **Création, aménagement, et entretien de la voirie pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire** » :
l'intérêt communautaire de cette compétence a été défini concernant les voiries desservant les Zones d'Activités Economiques

5) La compétence optionnelle « **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire** », concernant :

- la création, la gestion, l'entretien et le fonctionnement d'un espace culturel de type médiathèque dans le château de Landebaudière à La Gaubretière
- la création, la gestion, l'entretien et le fonctionnement d'un équipement sportif piscine aqualudique « Le Triton » à Mortagne-sur-Sèvre à compter du 1er janvier 2018

6) La compétence supplémentaire « **Contribution au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours** »

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Cté de Communes a adopté une évaluation des transferts de charges liés aux compétences ci-dessus, appliquée sur l'attribution de compensation.

Pour Tiffauges, le montant de l'attribution de compensation versé par la Communauté de Communes après déduction des transferts de charge et du coût des services communs (services techniques et informatique) sera de 116 170,01 € pour 2018.

10 - TRANSFERT DES COMPÉTENCES ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, conformément à la « Loi **NOTRe** » modifiée et au Code Général des Collectivités, la prise de compétence optionnelle "**assainissement des eaux usées**" à compter du 1er janvier 2019 par la Communauté de Communes, comprenant la gestion de l'assainissement non collectif, la gestion de l'assainissement collectif et la prise de compétence supplémentaire « **gestion des eaux pluviales urbaines** ».

11 - DIVERS

PLUI.

Il a été arrêté depuis le 24/10/2018, il peut encore y avoir des modifications car une enquête publique aura lieu l'année prochaine. Un enquêteur interviendra dans toutes les communes.

18

Protégez-vous des arnaques ! (suite)

● Démarchage par téléphone :

- En cas de doute, coupez court à la conversation
- Demandez un numéro de téléphone pour faire un contre appel et vérifiez le numéro dans l'annuaire
- Ne fournissez jamais d'information par téléphone, sur votre situation familiale, financière, sur l'absence des voisins etc.
- Appels en absence (téléphone portable) : ne pas rappeler - risque de numéro surtaxé
- Toutefois, répondez toujours au téléphone, il peut s'agir d'un cambrioleur qui souhaite s'assurer que l'habitation est inoccupée

● Internet :

- Protégez votre ordinateur avec différents logiciels régulièrement mis à jour : antivirus, anti-espion, pare-feu
- Réalisez vos achats en ligne sur des sites de confiance. L'adresse au moment de la transaction doit absolument être en « https » et plus en « http » et cadenas en bas à droite
- Ne communiquez jamais vos informations bancaires par courriel - Attaque par hameçonnage
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un mail ne répondez pas
- Victime d'une escroquerie : contactez votre banque puis déposez une plainte à la Gendarmerie
- Méfiez vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires ou des demandes d'argent faisant appel à votre compassion
- Méfiez vous des demandes urgentes d'informations personnelles
- N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance
- Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires
- Attention aux attaques par « Rançongiciel » (ransomware)
- Conservez les adresses suivantes en cas de besoin :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

<http://www.gouvernement.fr/risques/cybercriminalite>

www.internet-signalement.gouv.fr (pharos)

https://www.referentsurete.com/fiches_conseils.html

● en cas d'absence durable :

- Avisez vos voisins ou votre concierge. Faites relever votre courrier par une personne de confiance : une boîte pleine révèle une longue absence
- Votre domicile doit paraître habité (faites ouvrir vos volets régulièrement)
- Pas de répondeur qui indiquerait votre absence
- Signalez votre absence pendant les vacances scolaires à la Gendarmerie, des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances »

De très nombreux autres sujets ont également été évoqués, nous vous en ferons part dans le prochain Teipha'lien (janvier 2019).

7

L'école Cousteau embarque pour l'Afrique

Pour cette nouvelle année scolaire. Mme RICHARD, M AMIOT et Mme FAUCHARD ont retrouvé les enfants dans les 3 classes de l'école.



Le projet d'école amène les élèves sur le continent africain. Ceux-ci vont découvrir les us et coutumes des différents pays de ce continent très riche, ainsi que des artistes peintres et musicaux.



À l'occasion de la semaine du goût, l'école s'est de nouveau transformée en restaurant. Un menu africain a été confectionné de l'entrée au dessert par les enfants.



Lors des élections du CMEJ (Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes) 2 élèves de l'école ont été élus. Bravo à Romane et Logan !!!!

Nos élèves ont été filmés et photographiés lors d'une activité à l'École Départementale des Arts et du Patrimoine de Tiffauges. Nous les retrouvons sur la vidéo de promotion de l'atelier « l'art de l'héraldique ». Flashez ce code pour accéder à la vidéo !!!!



Les inscriptions sont possibles pour les enfants nés en 2016 et avant. N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondrons dès que possible.



Si vous souhaitez inscrire votre enfant,
contactez l'école : 02.51.65.76.64
ce.0850598n@ac-nantes.fr
www.tiffaugesecolepubliquecousteau.sitew.fr

CONSEIL MUNICIPAL du 25 octobre 2018 (suite)

5 -INDEMNITÉ DE CONSEIL AU RECEVEUR DE LA COMMUNE.

Vu les différents articles de loi relatifs aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires, le Conseil Municipal a accordé une indemnité de conseil au receveur municipal au taux de 50 % par an lors des années passées. Cela représente un montant brut de 262.26 € (montant perçu par l'ancien receveur en 2017).

Monsieur le Maire précise que cette indemnité permet en retour une aide indispensable pour les agents de l'administration.

Le Conseil municipal, à 5 voix pour et 7 abstentions, décide d'allouer à Monsieur le Receveur Municipal, Monsieur Augereau, l'indemnité de conseil fixée à 50 % du taux maximum.

6 -MISE EN NON-VALEUR DE CRÉANCES

Le Conseil Municipal, à 11 voix pour et 1 contre, décide d'admettre en non-valeur des titres de recettes pour un total 38.06 euros, correspondant aux années 2014 et 2015, ainsi que des créances éteintes des années 2011, 2013 et 2015 pour un total de 1435,77 €.

7 -DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES ÉRONDES 5

La Poste et les autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, et la pose de la fibre sur la Commune, exigent d'identifier clairement les adresses des habitations. La nouvelle voie de desserte du lotissement des Érondes 5 est dans le prolongement de la rue des Acacias, il est donc proposé de conserver ce nom pour cette nouvelle voie.

Le Conseil Municipal décide que les lots 1 à 24 du lotissement des Érondes 5 deviendront les numéros 19 à 37 de la rue des Acacias.

9 -ATTRIBUTION DE COMPENSATION ET COÛT DES SERVICES COMMUNS

Au cours de l'année 2017, deux modifications des statuts de la Communauté de Communes ont généré des transferts de compétences :

1) La compétence obligatoire « **Protection et mise en valeur de l'environnement** » : cette compétence prend corps dans l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) du bassin de la Sèvre-Nantaise exercée par le Syndicat Mixte Etablissement Public Territorial de Bassin de la Sèvre-Nantaise

2) La compétence obligatoire « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (**GEMAPI**) à compter du 1er janvier 2018 . Cette compétence était auparavant exercée par le Syndicat Mixte de la Sèvre-aux-Menhirs-Roulants et de ses affluents pour ce qui est du territoire de Tiffauges.

CONSEIL MUNICIPAL du 25 octobre 2018

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM. ARNOU, GIRAUDET, PAVAGEAU, POUPELIN, PROVOST, ROUZIÈRE, TROPÉE.

Absents excusés : Messieurs GREFF, MICHINEAU, et Madame JOSSE

Procuration : Madame GUILLET à Madame POUPELIN

Secrétaire de séance : Madame Florence BRÉMOND

1 -DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

La commune a reçu des déclarations d'intention d'aliéner pour trois parcelles, elle ne fera pas usage de son droit de préemption.

2 -DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

Raccordement pompe Place Gilles de Rais (ENEDIS - 1294.85€).
Mission maîtrise d'œuvre -rue des Doves (Vendée-expansion - 335.40€).
Entretien des vitres à l'école publique (RACAUD - 474€).
Entretien des vitres à la salle polyvalente (RACAUD - 570.24€).
Travaux de point à temps (CHARIER TP SUD - 4738.44€).
Réparation d'un flexible sur tracteur (SERVICE AGRI VENDEE - 430.54€)
Taxe foncière - 4 rue du Puy Pelé (CENTRE DES FINANCES - 2468€).
Bloc d'éclairage de sécurité salle polyvalente (LCIV - 694.37€).
Transfo. d'arrosage du terrain de football (OUVRARD - 357.43€).
Placo et bloc porte coupe-feu sous-sol de la salle polyvalente (QUINCAILLERIE DU BOCAGE - 1029.93€).

3 -FORMATION AU DÉFIBRILLATEUR

Il est du devoir de la Municipalité de prendre des mesures nécessaires pour informer les élus, les agents de la commune et les responsables d'associations sur la conduite à tenir face à quelqu'un qui ne respire plus, et à l'utilisation du défibrillateur (il y en a 2 appartenant à la commune, plus ceux du château, du collège et des pompiers).

Le conseil Municipal valide une proposition de formation de l'organisme Efficience pour 15 personnes sur 1h30.

4 -INITIATION AU SECOURISME AVEC L'ORGANISME SOFIS.

Il est également nécessaire d'informer les agents de la commune sur la conduite à tenir face à une personne en détresse physique.

Le Conseil Municipal valide une proposition de formation de l'organisme Sofis pour 8 personnes sur 7 heures.

COLLECTE



ALUMINIUM

L'ÉCOLE NOTRE DAME DE
TIFFAUGES
COLLECTE L'ALUMINIUM POUR
AIDER A FINANCER LA CLASSE
DECOUVERTE DES ELEVES
DE CE2-CM1-CM2

MERCI DE CONSERVER UN
MAXIMUM D'ALUMINIUM CHEZ
VOUS ET DE LES DEPOSER LORS
DE LA PORTE OUVERTE DE
L'ÉCOLE

LE VENDREDI 25 JANVIER 2018
DE 17H30 A 19H30.

Comment reconnaître l'aluminium :

Quand vous le froissez, il reste froissé et au contact d'un aimant, il ne se colle pas.

Quelques produits de consommation courante en aluminium :

Papier aluminium – emballage Kinder surprise – plat jetable – boîte de maquereau marque U et crème Mont Blanc – canette uniquement Heinken, Cacolat et Perrier.
Opércules : bouteille de lait, desserts Yabon, yaourt en verre, boîte de café soluble, boîte de lait infantile
Batteries de Véhicules.



Stand au Marche de Noel

De l'école Notre Dame
Sous les halles
de Tiffauges



Les samedis 1^{er} et 8 Décembre
De 14h à 21h

&

Les dimanches 2 et 9 Décembre
De 11 h à 20 h

❖ Vente d'étoiles

Réalisées par les élèves de CE2-
CM1-CM2 pour aider à financer
la classe découverte



Loto de l'école Notre-Dame

Le 18 novembre



Ouverture
des portes
13h30
De nombreux
lots à gagner
pour enfants
et adultes.

Bar, café, pâtisserie,
confiserie



Enquête sociale du CNRS

Le CNRS, Sciences-Po, le
Ministère de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation, réalisent
entre octobre 2018 et février
2019 une enquête
statistique.

Quelques ménages seront
sollicités dans notre
commune. **Les enquêteurs
préviendront avant par
courrier et seront munis
d'une carte officielle.**

N'oubliez pas de la
demander pour vous assurer
que vous pouvez répondre à
cette personne en toute
sécurité.

ANIMATIONS FAMILLE POUR LES 3 - 11 ANS

VENDREDI 9 NOVEMBRE

Mortagne-sur-Sèvre

Ludothèque (Centre de la Petite Enfance) de 17h00 à 19h00

« Nature en jeux ! »

Découverte de jeux de société sur la nature et animations ludiques.

SAMEDI 10 NOVEMBRE

La Verrie

Espace de la Coulée verte de 15h00 à 18h00

« Verrie Natur' »

Photomaton, loto des odeurs, parcours, ateliers bricolage et cuisine, et une exposition d'insectes à observer !

MERcredi 14 NOVEMBRE

Chambretaud

Salle polyvalente de 15h00 à 17h30

« Activités Nature »

Fabrication de mangeoires pour les oiseaux avec la Cicadelle, fabrication de masques et histoires contées.

Saint-Aubin-des-Ormeaux

Salle de la Dive de 14h30 à 17h00

« Bricolages autour des saisons »

Ateliers bricolage en récup' et animations par la bibliothèque.

Saint-Laurent-sur-Sèvre

Salle la Clé des Champs de 14h30 à 17h30

« Découvrons la nature »

Après-midi multi-activités : atelier des sens, maquillage, bricolage « moulin à vent » et « pot de fleurs » avec une plantation - Fil rouge : création d'une tasse à thé avec des objets de récup' - spectacle.

SAMEDI 17 NOVEMBRE

Saint-Martin-des-Tilleuls

Salle des Jardins de 15h00 à 18h00

« Amusons-nous avec la nature... »

Atelier lecture pour les petits et expos : fabrication de hiboux avec des feuilles galets peints porte-bonheur - Coloriage automnal. Soyez bienvenus en famille

MERcredi 21 NOVEMBRE

Mortagne-sur-Sèvre

Accueil de loisirs Chapi Chapo enti

« Code Aventure »

Enfermé au milieu d'une forêt amazon (petits et grands) afin de venir à bout d pouvoir s'échapper... 2 niveaux de jeux « facile » et un niveau « intermédiaire »

VENDREDI 23 NOVEMBRE

Saint-Malô-du-Bois

Salle polyvalente à partir de 19h30

« Soirée famille : Brico'nature »

4 bricolages à tester en famille : cactus saisons - couronne d'automne.

SAMEDI 24 NOVEMBRE

Tiffauges

MARPA de 14h30 à 17h00

« Après-midi inter générations »

Chansons, bricolages, et un peu de jeu à la MARPA et préparation du goûter

SOIRÉE

VENDREDI 23 NOVEMBRE

La Verrie

Théâtre - de 20h30 à 22h30

« Théâtre : Un gars/une Fille »

Soirée humoristique autour des relations La Compagnie « Les Chercheurs d'Art » : comédiens après la représentation.

CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2018 (suite)

Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves. Le Conseil Municipal valide la participation de la commune qui est demandée pour financer ce service, au prorata du nombre d'élèves. Le montant total sera de l'ordre de 120 €.

6 -MISE À DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE DON DU SANG

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention de mise à disposition de locaux à des fins de collecte ou de promotion de don du sang par l'Etablissement Français du Sang.

7 -MISE A DISPOSITION D'UN DPD MUTUALISÉ PAR E-COLLECTIVITÉS

Les collectivités locales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence : état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, etc.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose à toutes les structures publiques de nommer un Délégué à la Protection des Données, DPO (Data Protect Officer). Il remplace le Correspondant Informatique et Libertés (CIL).

Ce règlement européen reprend les grands principes de la loi Informatique et Libertés de 1978, et exige que les acteurs publics démontrent qu'ils offrent un niveau optimal de protection et de traçabilité des données personnelles traitées.

La collectivité a la possibilité de nommer le Syndicat e-Collectivités Vendée en tant que personne morale pour assurer la fonction de DPO mutualisé.

Le DPO est principalement chargé d'aider et de conseiller la collectivité par :

- la réalisation d'un inventaire de toutes les données personnelles traitées,
- la sensibilisation et l'information des agents sur la réglementation,
- des recommandations pour être en conformité avec le règlement,
- un accompagnement sur l'analyse d'impact des données sensibles.

Le Conseil Municipal, à 8 voix pour et 4 abstentions, décide d'approuver la convention de mise à disposition d'un DPO mutualisé proposée par e-Collectivités Vendée et de nommer le Syndicat e-Collectivités Vendée comme personne morale en tant que DPO de la Commune.

CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2018

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM. GIRAUDET, GUILLET, JOSSE, PAVAGEAU, POUPELIN, PROVOST, TROPÉE.

Absents excusés : Messieurs GREFF, MICHINEAU, ROUZIÈRE et Madame ARNOU,

Procuration : Madame ARNOU à Madame GIRAUDET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Luc BROCHU

1 - DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

Achat d'un scoreur (INTERSPORT - 645€).

Matériel divers (QUINCAILLERIE DU BOCAGE -581.41€).

Fleurs et plantations (BAUMARD - 1455.92€).

Balayage de la voirie (ATLANTIC BALAYAGE - 398.79€).

Gerbe et roses pour la cérémonie du 8 mai (BAUMARD - 94.96 €).

2 - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS

Le conseil Municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de Gestion va engager en concernant le « risque prévoyance ».

2 - CRÉATION D'UN POSTE À LA CANTINE

Pour assurer l'accompagnement des enfants à la cantine le midi, la commune doit recruter une personne supplémentaire. Actuellement 4 agents assurent le service et 8 bénévoles intervenaient une fois toutes les deux semaines. Le nombre de bénévoles a fortement diminué passant de 8 à 2 et le nombre de repas délivré a augmenté alors que l'effectif du personnel n'a pas été modifié.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer 1 emploi non permanent à temps non-complet du grade d'adjoint technique territorial, à raison de 6 heures hebdomadaires.

4 - AVENANT AUX MARCHÉS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES DOUVES.

Le Conseil Municipal valide un avenant avec l'entreprise SIGNALISATION 85, du fait de la nécessité d'ajouter des panneaux de signalisation pour les places de stationnement PMR. Le marché initial était de 6 411,60 € TTC et les travaux supplémentaires sont estimés à 766,50 € TTC, ce qui représente plus de 5% du marché initial et qui oblige à valider cet avenant.

5 - PARTICIPATION FINANCIÈRE AU RASED

Les enseignements spécialisés et les psychologues de l'éducation nationale des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté.

ion de livres – ateliers bricolages
d'automne et customisation de
is et jeux de société – Goûter
pour une pause détente et nature !

> 16h00 et 18h00

onne, il va falloir unir vos forces
s différentes épreuves pour
eront présentés, un niveau

galet – moulin à vent – arbre 4

inage avec la plantation d'un arbre
semble !

OUR LES 11-17 ANS
ET LEURS PARENTS

is garçons/filles interprétée par
. Possibilité d'échanger avec les

alle livres Parentalité

SOIRÉE PARENTALITÉ (SANS LES ENFANTS)

VENDREDI 9 NOVEMBRE

La Gaubretière

Restaurant scolaire – à 18h30 et à 20h00

« Tous à table »

Au menu :

• 18h30 : dégustation (buffet) de plats servis à la « cantine » de la Gaubretière (produits locaux et bio), en présence de leurs producteurs locaux, « Bien manger, manger local » - Places limitées, possibilité de réserver par mail jusqu'au 02/11 : r-scolaire@outlook.fr

• 20h00 : Conférence « une dynamique alimentaire positive au sein de la famille », animée par Marie-Claire Thureau de Pommes et sens - la place du goût et du plaisir de manger, les bons leviers d'une alimentation familiale (production locale et de saison, une dynamique d'apprentissage positive).

**SOIRÉE OUVERTE AUSSI
AUX PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE.**

JEUDI 15 NOVEMBRE

Treize-Vents

Salle Lucie Macquart – à 20h30

« Le handicap et la famille »

Conférence animée par Claude Pinault, auteur du livre « Le syndrome du bocal » et témoignage d'un parent.

Comment trouver sa place dans la famille (la fratrie), l'acceptation des différences quand on est enfant, quand on est parent, l'intégration dans le milieu scolaire et périscolaire.

**SOIRÉE OUVERTE AUSSI
AUX PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE.**



MERCREDI 21 NOVEMBRE

Mallièvre

Mairie – à 20h30

« Café parents : Concilier vie de couple, vie familiale et vie professionnelle... Pas si facile ! »

Temps d'échanges pour les parents ou futurs parents, animé par 2 professionnels. Inscription à cafeparentspaysdemortagne@gmail.com

Dans le cadre de l'animation Enfance famille de la communauté de Mortagne, Les élus du CMEJ vous attendent nombreux pour leur première animation intergénérationnelle, qu'ils vont piloter à la MARPA, le samedi 24 novembre de 14h30 à 17h.

Au son de l'accordéon, vous pourrez réaliser votre attrape rêves, écrire un message et à 16h, nous irons planter un Arbre "qui nourrira la Terre entière" et qui sera dépositaire de vos messages ! Nous finirons cet après midi par un goûter réalisé par les élus ! A vos agendas !

LE SAMEDI DE LA PETITE ENFANCE

SAMEDI 17 NOVEMBRE

La Verrie
Salle Henri Victor Mallard
de 9h30 à 12h00

- Ateliers en lien avec le thème de la nature : bricolage, sensoriel, motricité...
- Atelier manipulation de la terre (animé par une céramiste : Whitestone)
- Atelier comptines et jeux de doigts par Chrystèle Huet
- Malle « Livres sur la Parentalité »

Pour les enfants de 0-6 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Organisé par le Lieu d'Accueil Enfants/Parents « Pirovettte »
le Relais Assistants Maternels intercommunal
du Pays de Mortagne.

ANIMATIONS FAMILLE POUR LES 0-3 ANS

MARDI 13 NOVEMBRE

La Gaubretière
Espace des Boutons d'Or
de 9h30 à 11h30
« La nature dans tous ses sens »
Bricolage - Manipulation - Découverte
au son d'un CD audio

MARDI 20 NOVEMBRE

La Verrie
Bibliothèque Pause-lecture
à 9h45
« Atelier Bébés lecteurs »

Les Landes-Génusson
Accueil de loisirs - à 9h45
« Atelier Bébés lecteurs »

JEUDI 22 NOVEMBRE

Saint-Aubin-des-Ormeaux
Accueil de loisirs - de 9h à 11h
« Matinée d'éveil »
Bricolage « escargot »

Mortagne-sur-Sèvre
Centre de la Petite Enfance (MDSF)
de 14h00 à 17h00
« Livres Parents/Enfants »
Découverte de livres pour les enfants
et d'autres pour les parents,
espace animé par l'ADMR 85
pour la consultation
de nourrissons de la PMI.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS PIROVETTE POUR LES 0-6 ANS

accompagnés de leurs parents ou grands-parents

LUNDI 12 NOVEMBRE & VENDREDI 16 NOVEMBRE

La Gaubretière - Espace des Boutons d'or - de 9h30 à 12h00
« Déco nature parents/enfants »
Décoration du lieu d'Accueil Enfants Parents à partir d'éléments de la nature,
hôtel à insectes - Histoires avec un raconte-tapis et comptines.

MARDI 13 NOVEMBRE

Mortagne-sur-Sèvre - Accueil de loisirs Chapi Chapo
de 9h30 à 12h00
« La nature dans tous ses états »
Réalisation de bricolages - Histoires avec un raconte tapis et comptines

JEUDI 15 NOVEMBRE

Saint-Laurent-sur-Sèvre - Accueil de loisirs - de 9h30 à 12h00
« La nature se raconte »
Atelier de manipulation - Raconte tapis - Malle aux livres « Parentalité »

ANIMATION ENFANCE FAMILLE
Communauté de Communes du Pays de Mortagne



GRATUIT
TOUT PUBLIC

Temps d'échanges, de rencontres,
d'écoute, de jeux et d'activités
pour les enfants accompagnés
de leurs parents ou d'adultes proches.



Renseignements : 02 51 91 22 56